

# Asselininformation



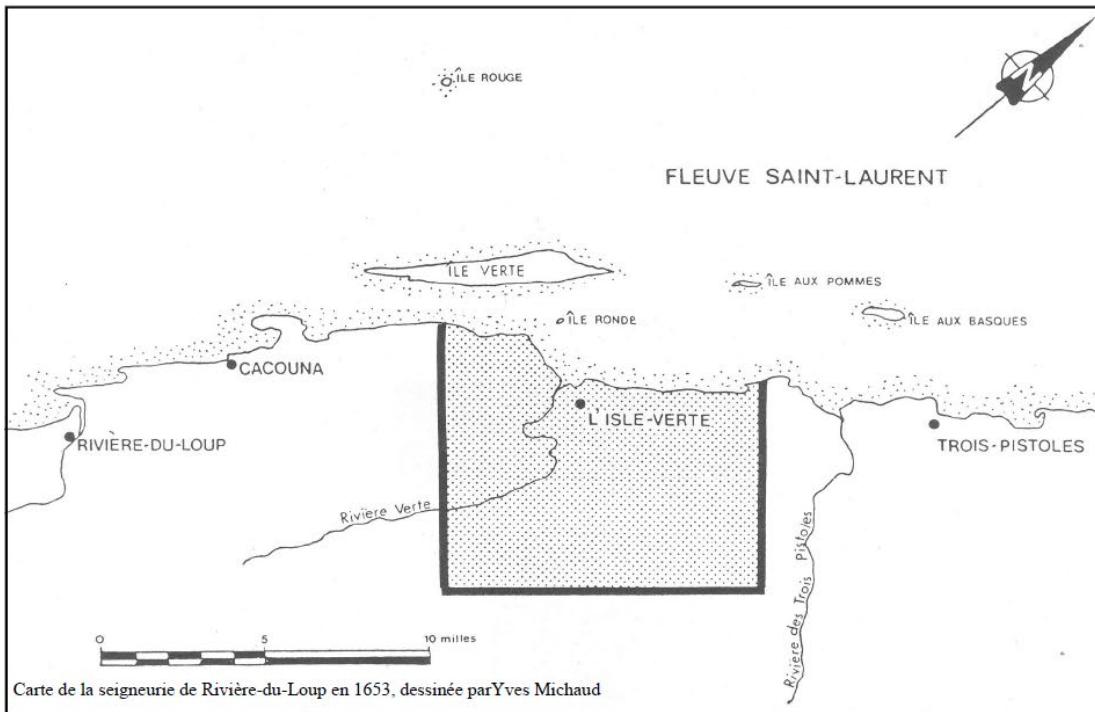
Revue officielle de l'Association des Asselin inc.

Juin 2011

Volume 31, n°2



La maison Louis-Asselin à l'Île-Verte



## ASSOCIATION DES ASSELIN INC.

L'Association des Asselin inc. est un organisme sans but lucratif incorporé en février 1980, sous la troisième partie de la *Loi sur les Compagnies* de la province de Québec, et reposant uniquement sur le bénévolat de ses membres et de ses administrateurs. Le but de l'Association des Asselin est de rassembler les familles Asselin, leur faire connaître et apprécier leurs origines, leur histoire, leur patrimoine et l'implication actuelle des portants du nom dans leur milieu respectif.

**Adresse postale : C. P. 10 090, Succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4C6**

Courriel : asselin@genealogie.org

Site Internet : [www.genealogie.org/famille/asselin](http://www.genealogie.org/famille/asselin)

L'Association des Asselin est membre de la Fédération des familles souches du Québec depuis 1983.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : **Marcel Asselin**, membre # 6

**Jacques Asselin**, membre # 20

Vice-président : **Denis Asselin**, membre # 1881

**Jean-Louis Vaillancourt**, membre # 129

Secrétaire : **Suzanne Charron**, membre # 1895

**Léopoldine Asselin**, membre # 89

Trésorier : **Jean-Marc Asselin**, membre # 44

**Marcel Sasseville**, membre # 126

Secrétaire-adjointe : **Lucie Asselin**, membre # 80

**Marie-Claude Asselin**, membre # 118

**Note importante:**

*Coordonnées des administrateurs caviardées dans cette version.*

Administrateurs :

**Danielle Chartier**, membre # 126

**Nicole Labrie-Asselin**, membre # 62

**François Asselin**, membre # 14

**Yolande Asselin Ruel**, membre # 1039

**Jacqueline Faucher-Asselin**, membre # 2

**Yvan Asselin**, membre # 1

### ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Le coût de la cotisation annuelle est de 30,00 \$ par personne ou par famille, incluant le (la) conjoint(e) et les enfants de moins de 18 ans. La cotisation de membre à vie, selon les mêmes critères, est de 300,00 \$. Nous offrons également la possibilité d'une carte de membre pour 3 ans à 85,00 \$ ou pour 5 ans à 130,00 \$. Membre hors Canada: à vie 400 \$, 1 an 40 \$, 3 ans 115 \$ et 5 ans 175 \$.

### ASSELINFORMATION

La revue de l'Association des Asselin est publiée deux fois par année et distribuée aux membres.

Responsable de l'édition : Jacqueline Faucher-Asselin

Révision de texte : Nicole Labrie-Asselin

Mise en page : Jacqueline Faucher-Asselin et Yves Boisvert

Impression : Fédération des familles souches du Québec

Les membres sont invités à collaborer à la revue *Asselininformation* en soumettant des articles et nouvelles d'intérêt pour les familles Asselin : naissances, mariages, décès, biographies, nouvelles, anniversaires. Nous acceptons des photos ou des vieux documents pour publication.

**Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives du Canada**

**Association des Ancelin, Asselin et Asseline de France :**

Adresse : 2, Impasse des écoles, 17 137 L'HOUMEAUX, France

Courriel : aaaf@free.fr

Site Internet : <http://aaaf.free.fr>

# Message du président



À tous les Asselin,

2011 représente pour l'Association, le 30<sup>e</sup> anniversaire de son premier rassemblement. En effet, les 8 et 9 août 1981, nous avions fêté à Québec et à Ste-Famille de l'Île d'Orléans. Plus de 1 100 personnes avaient participé à cette première grande rencontre mémorable.

Cette année, nous vous donnons rendez-vous à St-Pierre, Île d'Orléans et vous aurez l'occasion de visiter l'Espace Félix Leclerc, la Cidrerie Bilodeau et pour terminer la journée, un souper à la Cabane à Sucre *L'Entailleur*. Tous ces endroits se situent à St-Pierre et si vous le désirez, vous aurez l'occasion de vous rendre à Ste-Famille voir le monument érigé en 1981 pour les Asselin et continuer le tour de l'Île pour revenir à St-Pierre. À l'entrée de l'Île à droite, au Bureau d'information du 490, Côte du Pont, vous pouvez réserver un audio-guide qui demeure un outil formidable pour cette aventure.

Quand on fait un retour sur le passé, on se rend compte que 30 ans, c'est long et c'est court. Combien parmi vous ont fait inscrire un nouveau membre pendant cette période ?

Faites quelque chose pour votre ASSOCIATION et venez fêter ce 30<sup>e</sup> anniversaire avec nous et rencontrer des Asselin et leur conjoint (e) qui ont à cœur la tenue de ce rassemblement annuel.

Bonne journée à tous et au plaisir de se revoir,

Marcel Asselin, président

## Sommaire

Message du président .....	3	Ancelin et Asselin à la seigneurie Rivière-du-Loup ....	7
Convocation à l'assemblée générale annuelle .....	4	Réflexion : vieux ou âgés.....	13
Élections des administrateurs.....	4	Bienvenue aux nouveaux membres.....	13
Ralliement du 6 août 2011 à l'Île d'Orléans .....	4	Pot-pourri généalogique.....	14
Préenregistrement au ralliement 2011 .....	4	Message de Laurette Asselin Iacurto .....	17
Les Asselin... À la trace .....	5	Objets promotionnels et formulaires .....	18
Les mots croisés d'Yvan Asselin .....	6		

# Convocation à l'assemblée générale annuelle

**V**ous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée générale annuelle de l'Association des Asselin inc. qui aura lieu samedi le 6 août 2011 à 16h00, à la *Cabane à Sucre L'Entailleur*, au 1447, Chemin Royal, St-Pierre, Île d'Orléans. (La cabane à sucre est située au bout du chemin en face de la maison du propriétaire située au numéro civique 1447.)

## Élections des administrateurs

**C**ette année, sept administrateurs complètent leur mandat de deux ans soit, Denis, Jacques, Léopoldine et Lucie Asselin, Yolande Asselin-Ruel, Suzanne Charron et Danielle Chartier. Nous invitons tous les Asselin intéressés à venir travailler dans l'équipe, à poser leur candidature au cours de l'assemblée générale.

## Ralliement du 30<sup>e</sup> anniversaire le 6 août 2011 à St-Pierre, Î.-O.

**L**e ralliement 2011 qui marque le 30e anniversaire du premier grand ralliement de 1981, aura lieu le samedi 6 août 2011 à la *Cabane à Sucre L'Entailleur*, au 1447, Chemin Royal, St-Pierre, Île d'Orléans et se déroulera en deux étapes.

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE

#### ÉTAPE 1 – PARTIE LIBRE

##### A) Horaire libre

- 1-Visite du monument des ancêtres au 4005, Chemin Royal, Ste-Famille, Î.-O.
- 2-Visite au *Parc de la Maison des Ancêtres* sur les lieux de la plaque commémorative de l'Arbre souvenir du 400<sup>e</sup> de Québec planté en 2008 par les associations de familles dont l'Association des Asselin.
- 3-Visite de *L'Espace Félix Leclerc* au 682, Chemin Royal, St-Pierre, Î.-O. Admission : 7, 00 \$ à payer sur place. Le président Marcel Asselin sera là pour vous accueillir à partir de 13h00.

##### B) Horaire suggéré

14h à 15h- Visite - Cidrerie Bilodeau, 2200, Chemin Royal, St-Pierre, Î.-O. Préenregistrement requis (5 \$ )

#### ÉTAPE 2 – PARTIE OFFICIELLE

- |  |  |
|--|--|
| 15h15 à 16h00                            | Enregistrement   |
| 16h00                                    | Assemblée générale annuelle  |
| 17h00                                    | Cocktail (payant)  |
| 18h00                                    | Souper (menu de cabane à sucre: soupe aux pois, fèves au lard, pâté à la viande, jambon et saucisses à l'érable, œufs brouillés, crêpes au sirop d'érable, tarte au sucre, breuvages |
| À partir de 17h30 : Musique et animation |  |

### **Vous devez vous préenregistrer avant le 28 juillet 2011**

en remplissant **le formulaire** inséré dans le présent *Asselininformation* pour le retourner à l'Association avec votre paiement, car nous devons réserver les repas à *L'Entailleur* et les entrées à la Cidrerie Bilodeau.

# Les Asselin... À la trace

Par Yvan Asselin, administrateur

## 1- Éric (D-XI) Asselin

Une autre fois, Éric Asselin, directeur de la Coopérative de la Vallée Bras-du-Nord se mérite le Prix d'Excellence AEQ 2010

attribué par

Éric A. et Jennifer Russell

Aventure Écotourisme Québec... pour son parti pris dans le développement durable. Il est le fils de Michel et Suzanne Degarie. Bravo !



## 2- Tommy (??) Asselin expose

Peintre de Crabtree, Tommy a présenté en mars dernier une exposition de peinture solo « Univers parallèles » à la Maison Antoine-Lacombe de Joliette; une exposition d'une soixante d'œuvres issues de trois médiums qui, pour lui, sont interreliés :

poterie, céramique, photographie et peinture où la texture est partout mise de l'avant.

Bravo !



## 3- Éric (D-X) Asselin

Professeur en chimie-biologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Éric a reçu le Prix d'Excellence en recherche dans le secteur « sciences naturelles, génie et sciences de la santé ». Éric est le fils de Jean-Guy et de Candide Sasseville. Bravo !

## 4- Christiane ( J-XI) Asselin

Fille de Roméo et de Georgette Bergeron, Christiane a écrit et publié avec une amie, Clair Beauchemin, un livre intitulé «*Deux filles à l'envers: un vrai puzzle*», un recueil de 12 nouvelles rédigées dans une course contre la montre (de 30 minutes) où chacune partait de la même phrase, mais créait un univers différent. Elles y passent des rires aux larmes où les thèmes abordent l'amour, l'enfance, en passant par la maladie, et c'est un succès. Bravo !



## 5- Pascal (??) Asselin alias Millimetrik

Pascal représente dignement le Canada sur l'échiquier low-fi ambiant planétaire. Spécialisé dans la création musicale pour la scène théâtrale, il a lancé en 2010, son cinquième album, *Mystique Drums*, créé lors d'une tournée en Europe, et qui a retenu l'attention des spectateurs au Cercle en septembre dernier, de même que ses arrangements musicaux de la chorégraphie *Jumeaux* de la pièce *Vertiges* présentée à La Rotonde à Québec. Il a aussi donné un concert au Musée des Beaux-Arts du Québec le 11 février 2011. Bravo !



# Questionnaires généalogiques: mise à jour

## Merci à ceux qui ont fait parvenir leur questionnaire généalogique à l'Association

Parmi ceux-là, certains ont complété ou mis à jour les informations généalogiques (naissance, baptême, mariage ou union de fait, décès et sépulture) des membres de leur famille immédiate (enfants, petits-enfants et arrières). D'autres l'ont même fait remplir par tous les membres de leur famille élargie, soit leurs frères, sœurs, tantes, oncles, neveux et nièces, pour ensuite les récupérer et les poster à l'Association.

Ce questionnaire demeure disponible sur le site web de l'Association : [www.genealogie.org/famille/asselin](http://www.genealogie.org/famille/asselin)

Merci donc à :

## Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles  
qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique,  
les sections contenant leurs renseignements personnels  
ont été retirées de la version électronique de cette publication.

# Les mots croisés d'Yvan Asselin — n° 9

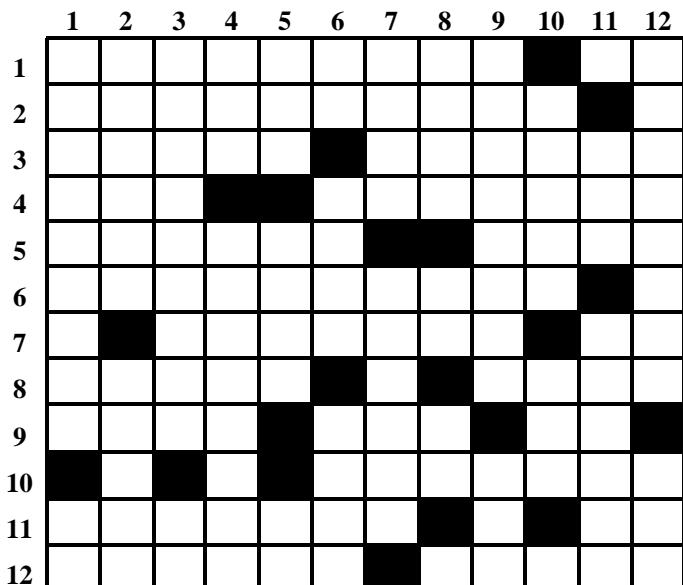
### Horizontalement

- 1- On le fête en 2011 — Rayons dangereux
- 2- Vont et....
- 3- A la forme d'un œuf — Complet
- 4- Île de Grèce — Célébrerai
- 5- Repos — Nouveau
- 6- Pas réaliste
- 7- Mois — Cale en forme de lettre
- 8- Lève — Partie du jour
- 9- Anneau de cordage — Conviendra — Route rurale
- 10- Fleur
- 11- Ferons quelque chose — Note
- 12- Envers — Ultime

### Verticalement

- 1- Médaillé de bronze — Avant
- 2- Voir de nouveau — Pluie
- 3- Élargirons l'ouverture — Fin de verbe
- 4- Grand fleuve — Domaines d'activité
- 5- Cheville — Touche — Lac des Pyrénées
- 6- Préfixe — Traître (sans la dernière lettre)  
— Groupes d'atomes
- 7- Héros de Virgile — De l'Ibérie

- 8- Ne dit pas la vérité — Strontium — Du verbe avoir
- 9- Accords — Pronom
- 10- Touée — Médecin spécialiste
- 11- Liquide — Tournera
- 12- Être prudent — Semblable



Solution à la page 17

# Ancelin et Asselin dans la seigneurie de Rivière-du-Loup

Par Jacqueline Faucher-Asselin, m.g.a

## Des Ancelin et des Asselin parmi les premiers habitants de la seigneurie de Rivière-du-Loup

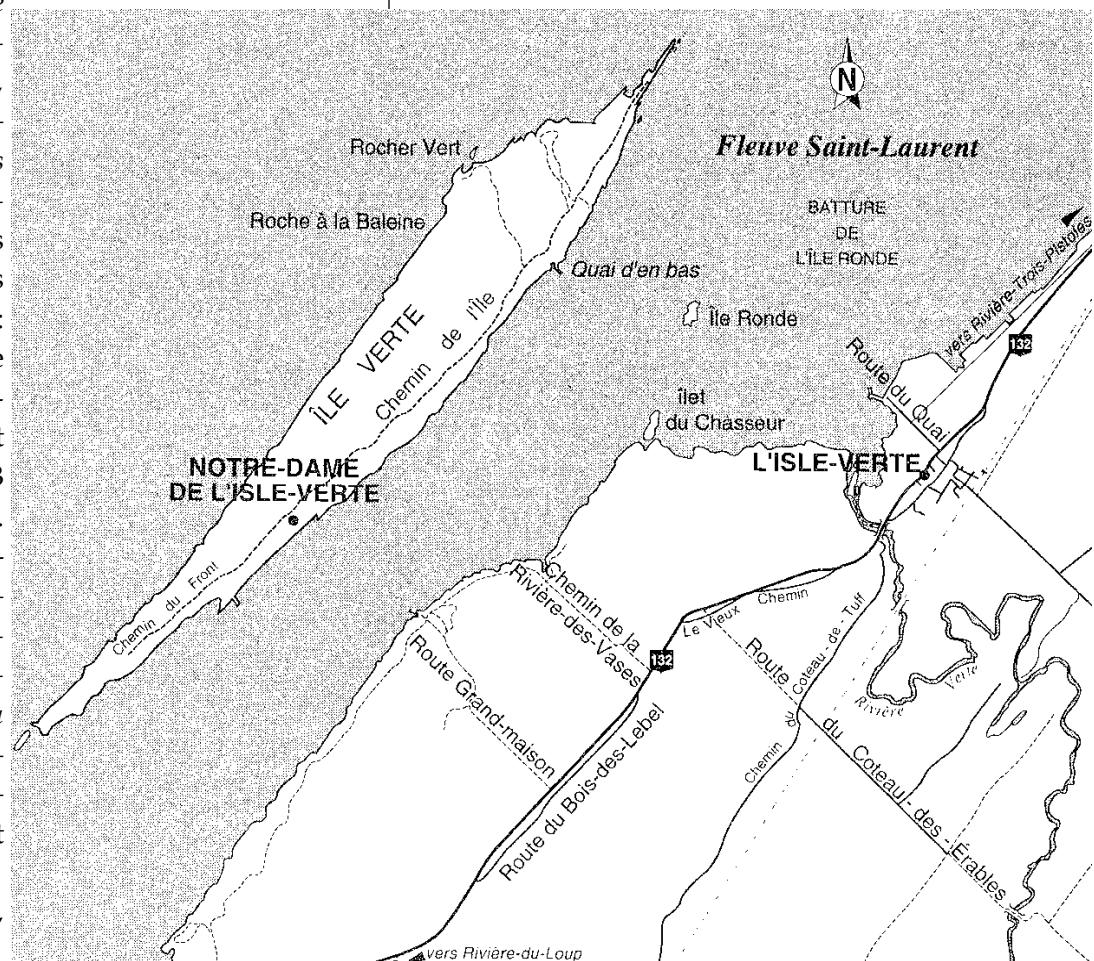
**L**a seigneurie de Rivière-du-Loup est le plus vaste domaine de la Côte-du-Sud. Sa position stratégique lui donne l'avantage de servir de tête de pont au célèbre portage vers les Maritimes. Sur ses terres transitaient les indiens, les courriers royaux vers l'Acadie et les troupes de soldats.

Ce territoire s'étendait, à cette époque, « depuis la seigneurie de l'Île-Verte au nord-est appartenant à Jean-Baptiste Coté, jusqu'au sud-ouest à la seigneurie de l'Îlet-du-Portage (Saint-André) appartenant à dame veuve Soulange. Il totalise sept lieues  $\frac{1}{2}$  de front par diverses profondeurs (de  $1\frac{1}{2}$  lieue à 3 lieues), et il inclut le fief de Madaoueska sur la rivière du même nom, située proche la rivière Saint-Jean, ensemble le lac Témiscouata y joignant lesdits fiefs, plus les îles et battures ». (3) Il englobe les fiefs connus sous les noms de seigneuries : Le Parc (2 lieues de profondeur), Rivière-du-Loup ( $1\frac{1}{2}$  lieue) et Verbois ou Terrebois (3 lieues de profondeur). On y retrouve les lieux-dits tels que : Rivière-des-Caps, Rivière-à-Fouquet, les Trois-Ruisseaux, le Chemin du Lac, la Pointe, l'Anse-au-Persil, le ruisseau à Clische, la pointe à la Grue et Fraserville. (3)

Dans le présent texte,

vous constaterez que non seulement des Ancelin issus des ancêtres René et Marie Juin comptent parmi les premiers habitants de la seigneurie de Rivière-du-Loup, mais aussi des Asselin descendants de Jacques Asseline et Louise Roussin. Tous n'y ont pas nécessairement vécu. Pour éviter la confusion sur leur identité, en raison des orthographies variées rencontrées dans les documents consultés, nous avons uniformisé l'orthographe des noms Ancelin et Asselin.

Plan extrait de *Guide patrimonial de l'Île-Verte* (4)



# Ancelin et Asselin dans la seigneurie de Rivière-du-Loup

Par Jacqueline Faucher-Asselin, m.g.a.

## Des Ancelin à la Rivière-du-Loup dès 1733

Quatre frères Ancelin, Charles, Philippe, François et Louis, acquièrent à tour de rôle des terres dans cette seigneurie. Natifs de Rivière-Ouelle, Kamouraska, ils sont les fils de **Philippe (R-II) Ancelin** et **Madeleine St-Pierre**, une famille de onze enfants qui se trouvent les petits-enfants des ancêtres **René (R-I) Ancelin** et **Marie Juin**. (2)

**Charles (R-III) Ancelin**, marié à **Angélique Béchard** le 14 avril 1755 à Kamouraska, est le premier à acquérir une terre le 2 janvier 1733, par acte sous seing privé passé devant le curé Auclair de Kamouraska; cette terre appartenait à Charles-François LeMarquis, fils de la seigneresse Agnès Giguère, terre de « *huit arpents de front par la profondeur, bornés au nord-est à la rivière-du-Loup, au sud-ouest à Pierre Blondeau, prenant son front sur le fleuve* ». Cette terre sera rétrocédée le 3 août 1752 (Notaire J. Dionne), « *au nom de son père Philippe Asselin, de ses frères Louis, Philippe et François, ne pouvant soutenir à payer M. Charles Marquis la rente annuelle* ». Cette terre était bornée au nord-est à la rivière du Loup et au sud-ouest à Pierre Blondeau.

**Charles Ancelin** rapplique, avec son frère **Philippe** cette fois, et ils reçoivent chacun de la seigneresse Agnès Giguère le 2 mai 1746 (Notaire J. Dionne, 15 février 1765), une concession de terre de 5 arpents (Charles) et 6 arpents (Philippe). Encore une fois, ils ont cédé ces terres « *contigues l'une et l'autre* » à François Renouard, fermier du seigneur en 1761. (3)

Ce même **Charles Ancelin** est cité voisin de Baptiste Michaud et de Jean Autin le 8 octobre 1765 (Notaire J. Dionne). Serait-ce une autre terre concédée par la seigneresse Agnès Giguère avant 1739 et dont le contrat aurait brûlé dans « *l'incendie qui a généralement détruit la maison* » cette même année, ce qu'elle déclare devant le Notaire Barolet à Québec le 8 novembre 1743. (3)

En effet, plusieurs autres contrats de concession de la seigneresse Agnès Giguère demeurent introuvables, soit celles faites à Pierre Blondeau, Simon Dumont, Pierre et Baptiste Michaud et bien d'autres. (3) Des travaux d'arpentage fait à l'été 1758 par l'arpenteur royal Jean-François Hamelin prouvent que parmi les terres situées à partir du Domaine en allant vers l'ouest arpentées le 21 août, se trouvent celles de **François (R-III) Ancelin** de 4 arpents et demi de front et de celle de son frère **Philippe Ancelin** de 5 arpents de front, ce dernier ayant Louis Leclair pour voisin à l'ouest. (1)

Il y a lieu de croire que pour **Philippe Ancelin**, il s'agit de sa terre de 5 arpents concédée par la seigneresse Agnès Giguère avant 1739, déclarée le 8 novembre 1743 devant le notaire Barolet.

Il en est ainsi de cette terre arpentée en 1758 que **François (R-III) Ancelin** conservera jusqu'en 1761 où, « *encore célibataire âgé de quarante-sept ans ou quarante-huit ans il possède une terre en bois debout de 4½ arpents de front par quarante à la Rivière-du-Loup, bornée au sud-ouest à Philippe Ancelin et au nord-est à la terre du domaine* ». **François Ancelin** fait donation de cette terre à Alexis Nadeau de Rivière-des-Caps et « *promet au donataire de lui aider dans les saisons, lorsque sa santé lui permettra sans cependant être regardé comme journalier, mais comme un homme qui travaille pour se désennuyer* ». (Notaire Joseph Dionne, 27 août 1760). Cette donation sera annulée le 15 septembre 1761 devant le même notaire, pour une autre faite à François Rainouard le lendemain. Il y a lieu de croire que **François Ancelin** avait à ce moment une santé plutôt fragile. (3)

À 52 ans, **François Ancelin** se marie en 1764, à **Françoise Toussaint** (sœur de Geneviève mariée à son frère Philippe). Leur fille Marie-Angélique a épousé, à l'âge de 17 ans, Julien Chouinard (veuf d'Angélique Asselin, fille de Philippe et Geneviève Toussaint) le 15 octobre 1781 à St-Jean-Port-Joli. (2)

# Ancelin et Asselin dans la seigneurie de Rivière-du-Loup (suite)

Alors veuf, **François Ancelin** s'était remarié à **Marie-Anne Dumont** (veuve de Joseph Dubreuil), le 16 août 1779 à Chamby. (2)

## Après la conquête de 1759

Cette famille Ancelin continue encore, après la conquête, de faire beaucoup de spéculations sur les terres de la seigneurie de Rivière-du-Loup. **Charles (R-III) Ancelin** possède en outre six arpents de front à Rivière-du-Loup, à la *Pointe-à-la-Grue*, et dont il en vend trois arpents à Ambroise Rochefort, selon le contrat passé devant le notaire Joseph Dionne le 27 août 1764. (3) Comme on l'a vu plus haut, au nom de son père Philippe, de ses frères Louis, Philippe et François, Charles Ancelin avait déjà rétrocédé à Charles-François Marquis, en 1752, sa première terre de 1733 sise dans la seigneurie de Rivière-du-Loup.

On ne sait ce qui est advenu de cette autre concession de 6 arpents par 40 donnée par François Rainouard à **Charles Ancelin**, le 1er septembre 1759; Charles est alors voisin de Joseph Boucher et de Baptiste Michaud (1). Une chose est certaine, **Charles (R-III) Ancelin** compte parmi les premiers habitants de la Seigneurie de Rivière-du-Loup pour la période de 1733 à 1765 au moins. Au recensement de 1762, **Charles Ancelin** était à la Rivière-du-Loup sur une terre de 6 arpents et possédait une vache (2); il s'agit probablement de cette terre dont il vend 3 arpents à Ambroise Rochefort en 1764.

Dans la même période, une des filles de **Louis (R-III) Ancelin** (frère de Charles, François et Philippe) et d'**Angélique Dubé**, **Marie-Louise Angélique (R-IV) Ancelin**, mariée à **Jean Chassé** le 1<sup>er</sup> août 1757 à Kamouraska, dispose d'une terre de 9 arpents de front par 40 de profondeur à la Rivière-du-Loup (Notaire Joseph Dionne, 4 février 1767). Ils y ont élevé leurs enfants. Après l'avoir cédée à Clément,

Joseph et Isidore Chassé, ces derniers décident d'en vendre 6 arpents de front à John McLoughlin. Bornée au sud à Jean Chassé et au nord aux vendeurs, cette terre prend son front à la rivière (Notaire Jacques Colin, 3 février 1786). **Marie-Louise Ancelin** est décédée à 88 ans le 23 novembre 1817 à St-Patrice de Rivière-du-Loup où elle fut inhumée le 25. Par la suite, un membre de la famille Chassé, Josephte Chassé mariée à Peter Fraser, récupérait 3 des 6 arpents de front vendus en 1786. (Notaire Louis Cazes, le 11 juillet 1798). Le couple Fraser-Chassé la conserveront jusqu'au 18 octobre 1822 lorsqu'ils la revendent à Louis Bertrand. (Notaire Pascal Dumais). (3)

## Philippe Ancelin à Cacouna

L'Îlet de Cacouna, dit aussi Gros-Cacouna, est une presqu'île située à environ un demi-kilomètre de la terre ferme et lors de marées hautes, elle se transformait en île. Sise entre Rivière-du-Loup et l'Île-Verte, elle fait partie de la seigneurie *Le Parc*, (comprise dans la vaste seigneurie de la Rivière-du-Loup), concédée d'abord le 23 décembre 1673 au sieur Daulier Duparc, puis reconcédée à Charles Aubert de la Chesnaye.

Cacouna est un côteau inculte formé de rochers où une seule partie plate au nord-est permet de semer du blé ou des pois et de récolter du foin. Une petite ferme avec quelques têtes de bétail pouvait y vivre.

C'est près de 100 ans après la concession de la seigneurie que **Philippe (R-III) Ancelin** se fait concéder l'Îlet de Cacouna par Nicolas Dandan-Danseville seigneur de Rivière-du-Loup, le 20 février 1763 (Notaire Louis Cazes). (3) **Philippe Ancelin** (frère de Charles, Louis, et François) s'était marié à **Geneviève Toussaint** le 14 novembre 1747 à St-Roch-des-Aulnaies. Leurs neuf enfants ont été baptisés à Kamouraska. (2)

# Ancelin et Asselin dans la seigneurie de Rivière-du-Loup (suite)

**Le 18 février 1769, Philippe Ancelin vend son île à** Pierre Boucher fils, de Rivière-Ouelle (Not. Joseph Dionne). Ce contrat spécifie que Philippe Ancelin «*demeurant à l'Île de Cacouna, lui remet un billet de concession d'une terre à prendre sur l'île dans l'endroit qu'il trouvera le plus à propos pour s'établir où bon lui semblera, sans spécifier la quantité, pourvu qu'il ne tende pas de pêche qui soit préjudiciable à celle de la pointe du nord-est de Cacouna; cette vente est faite pour 150 francs payés comptant...»* (3). **Philippe Ancelin a donc dû y faire de la pêche au moins entre 1763 et 1769.**

## Les Ancelin : propriétaires et résidents ...?

Jusque-là, dans cette étude, les frères Ancelin de la 3<sup>e</sup> génération, Charles, François, Philippe et Louis ont acquis, possédé, cédé et revendu des terres dans la seigneurie de Rivière-du-Loup, sans nécessairement tous y habiter. Seule une recherche exhaustive dans les recensements pourrait confirmer si ces Ancelin ont habité ces lieux ou pas.

C'est le cas de **Charles (R-III) Ancelin** et son épouse **Angélique Béchard** qui ont fait baptiser huit enfants entre 1756 et 1774 à Kamouraska et Charles y est inhumé en 1797, à St-André. À noter que leur fille **Marguerite Ancelin**, veuve de Jean-Baptiste Lucas, est décédée à St-Patrice de Rivière-du-Loup le 16 juin 1845 où elle fut inhumée le 18. (2) Il en est ainsi pour **François (R-III) Ancelin** qui, encore célibataire à 48 ans, y a épousé **Françoise Toussaint**. C'est aussi le cas de **Louis (R-III) Ancelin** avec ses épouses Marguerite Pouliot et Angélique Dubé, qui a vu naître ses 12 enfants à Rivière-Ouelle. (2)

Toutefois, comme on l'a vu plus haut, **Philippe (R-III) Ancelin et Geneviève Toussaint** (neuf enfants) auraient bel et bien habité l'Îlet de Cacouna pendant au moins six ans. Il en est ainsi pour la fille de Louis Ancelin et Marie-Angélique Dubé, **Marie-Louise (R-IV) Ancelin** qui, avec son époux **Jean Chassé** et

certains de leurs descendants qui ont vécu à la Rivière-du-Loup. Devenue veuve, **Marie-Louise Ancelin** va suivre plusieurs membres de sa famille qui vont vivre à Ste-Rose de l'Île-Jésus où son père Louis Ancelin est décédé le 18 et inhumé le 20 novembre 1788. **Marie-Louise** s'était remariée le 15 février 1773 à Boucherville, à Joseph Bourgis. (2)

## Des Asselin à l'Île-Verte

Les **familles Côté** sont les véritables fondateurs et seigneurs de l'Île-Verte. Voilà qu'en 4<sup>e</sup> génération, deux Asselin s'y établissent, Louis et Jean-Baptiste Asselin, descendants des ancêtres Jacques Asseline et Louise Roussin.

Ce **Louis (J-IV) Asselin** qui s'est établi à l'Île-Verte est le fils de Jean-Baptiste Asselin et de Cécile Trépagny. Il a épousé Françoise (dite aussi Judith) Hion, fille d'Ange Hion (dit aussi Guyon et Dion) et de Françoise **Côté**, le 20 juin 1763 à Trois-Pistoles.

Le 14 juin 1763, devant le missionnaire Ambroise Rouillard, Françoise **Côté**, «*la veuve Dion fait donation à Louis Asselin (son gendre) de la moitié de ses biens et l'autre moitié à Angélique et Paul Hion, ses enfants, en présence de Gabriel Côté, Pierre Côté, Prisque Côté, Jean-Baptiste Dubé*» (Notaire Joseph Dionne, 13 août 1763); cette donation est toutefois annulée devant le notaire Michel Saindon, 18 juillet 1769. Une autre donation de la veuve Dion est faite le lendemain à ses trois enfants. C'est donc ainsi que **Louis (J-IV) Asselin et Françoise Dion devenaient propriétaires à l'Île-Verte**.

Par la suite, Angélique Dion fait donation à son frère Paul «*de tous ses biens meubles et immeubles ...moyennant qu'elle se fasse entretenir, etc...»* et un partage des biens est fait entre **Louis Asselin** et Paul Dion, son beau-frère. (Notaire Saindon, 19 juillet 1769, 10 février 1776, 10 mars 1777). (3)

# Ancelin et Asselin dans la seigneurie de Rivière-du-Loup (suite)

**Louis (J-IV) Asselin** et **Françoise Dion** ont donc passé leur vie à l'Île-Verte avec leurs 4 filles qui ont épousé des insulaires : Pélagie à Joseph Rioux et Félicité à Benjamen Côté en 1795, Thérèse à Gabriel Côté en 1795 et Anasthasie à Basile Côté en 1797; ces époux Côté sont tous frères. (2)

En 1771, **Louis Asselin** vendait à Michel Simon «trois arpents de front par quarante dans les bois selon le contrat (Notaire Sanguinet), à l'exception seulement que, quoiqu'il n'y ait qu'un arpent et demi de terrain en superficie, réservé pour la bâtie de l'église et du presbytère, ledit vendeur réserve deux arpents en entiers en superficie; il sera tenu de payer les rentes à l'église; cette vente est faite pour la somme de trois cents francs» (Notaire Michel Saïdon, 2 avril 1771). (3)

Devant le même notaire Saïdon, le 8 août 1778, Jean-Baptiste Côté cède à l'église «pour seconder les pieuses intentions de feu Jean Côté, son aïeul, et de feu Jean-Baptiste Côté, son père, seigneurs, trois arpents de front par deux lieues de hauteur vers le milieu de la paroisse, bornés au nord-est à Louis Asselin et au sud-ouest à Alexandre Côté. Prisque Côté, marguiller, accepte ladite terre». (3)

Ce terrain du premier presbytère de l'Île-Verte était donc antérieur au don d'une terre à l'église par le seigneur Jean-Baptiste Côté et ce terrain appartenait à **Louis Asselin** qui est décédé le 9 octobre 1794. (4) Après sa mort, ses enfants réclament le terrain pour y construire la **Maison Louis-Asselin** (voir la page couverture de la présente revue); elle est une des belles maisons néo-classiques québécoises du village de l'Île-Verte qui, plus tard, fut habitée par Anthyme Roy, grand commerçant de mousse de mer. (2)

C'est la raison pour laquelle on a dû trouver un autre endroit pour construire le deuxième presbytère, bâti en 1803 par le curé Michel Brazeau, près du site actuel du monument du Sacré-Cœur. (4)

**Jean-Baptiste Asselin, marchand et capitaine de milice à l'Île Verte.**

**Jean-Baptiste (J-IV) Asselin** est né le 19 août 1759 à Sainte-Famille, Î.-O, fils de **Joseph et Marie-Madeleine Gobeil**, une famille de huit enfants, six filles et deux fils tous nés et baptisés à Ste-Famille, Î.-O. Il est un **descendant des ancêtres Jacques Asseline et Louise Roussin**. C'est en épousant, le 22 octobre 1798, **Marie-Louise Bérubé**, une veuve de 48 ans, que **Jean-Baptiste**, âgé de 57 ans, devient propriétaire à l'Île Verte. Marchand, il y tient un magasin général à l'est de la terre de la fabrique. L'acte de mariage informe que son père, Joseph, était décédé et sa mère, Marie-Madeleine Gobeil, vivait à Québec, (probablement chez sa fille Marie-Josephte et son époux Louis Foucher qui habitaient sur le chemin de la Canardière). (2)

Qui donc est **Marie-Louise Bérubé**, pour avoir été, comme le rapporte le registre de son décès le 2 décembre 1815, «*inhumée dans l'église de l'Île Verte, du côté de l'Évangile, allée du nord.*» Marie-Louise Bérubé, fille d'André Bérubé et Josephe Vézina de Rivière-Ouelle, en était, avec Jean-Baptiste Asselin, à son troisième mariage. Âgée de dix-huit ans, elle épousait Charles Côté (fils de Pierre Côté et Marie-Anne Lepage) le 2 août 1768 à Rivière-Ouelle. Soulignons que le frère de Charles, Gabriel Côté a été tué au siège de Québec en 1759. (Not. Joseph Dionne, 15 juin 1759). (3) Voici ce qu'on y lit dans leur contrat de mariage passé devant le notaire Joseph Dionne le 31 juillet 1768 : «*et pour la bonne amitié que Pierre Côté a pour son fils, qui ne l'a point abandonné dans ses infirmités, il a déclaré qu'il devait à son fils pour quatre années de gages la somme de 800 francs, Pierre Côté lui fait donation de ses biens.*» Marie-Louise Bérubé et son époux Charles Côté iront donc vivre à l'Île Verte. Veuve et sans enfant, elle se remariait vers 1777 à **Joseph Simon**, marchand à l'Île-Verte, lui aussi né et baptisé à Rivière-Ouelle, le 4 février 1747.

# Ancelin et Asselin dans la seigneurie de Rivière-du-Loup (suite)

Joseph Simon est décédé de façon tragique le 8 octobre 1797, comme le rapporte le registre de la Rivière-Ouelle : « *Procès-verbal du capitaine de milice, signé Nicolas Bouchard, concernant un noyé, qui s'est noyé mercredi dernier, trouvé à la Petite-Anse; la description des vêtements et des objets qu'il portait permet aux amis d'identifier Joseph Simon, marchand de l'Île Verte; il sera inhumé le 9 octobre dans l'église de Rivière-Ouelle, allée du Côté de la chaire, signé Panet, curé* ». Voilà donc la raison de l'inhumation de Marie-Louise Bérubé dans l'église de l'Île Verte, à côté de son deuxième époux, Joseph Simon.

C'est alors qu'un an plus tard, Marie-Louise Bérubé se remarie le 22 octobre 1798, cette fois à Jean-Baptiste Asselin, un mariage sans enfant. Dans l'acte de décès de Marie-Louise Bérubé le 2 décembre 1815, le registre écrit que Jean-Baptiste Asselin est capitaine de milice à l'Île-Verte.

## Que sont devenus les Ancelin de cette région ?

Il est surprenant de ne plus rencontrer d'Ancelin aujourd'hui, dans la seigneurie de Rivière-du-Loup et dans les régions de Kamouraska et de l'Îlet. S'il y a encore des descendants, ce sont des femmes qui, en se mariant, ont changé de patronyme.

## Ces Ancelin, des voyageurs infatigables !

Il ne faut vraiment pas s'en étonner car, depuis leur arrivée en 1665, les Ancelin sont des voyageurs infatigables. À commencer par l'ancêtre René (R-I) **Ancelin** qui, veuf de Claire Rousselot en 1661 à La Rochelle en France, se remarie à **Marie Jouin** en 1665 pour partir aussitôt de La Rochelle vers la Nouvelle-France (il avait 56 ans !!), amenant avec lui Marie, sa fille de 14 ans et laissant son fils aîné Louis à La Rochelle. René Ancelin et Marie Juin s'installent à St-Jean, Î.-O. où sont nés 5 autres enfants. Ils partent ensuite vers 1690, vivre à Kamouraska, rejoindre leurs enfants. Le seul fils survivant né de sa deuxième épouse Marie Jouin,

**Philippe (R-II) Ancelin**, assurera sa descendance patronymique avec les 11 enfants nés de son épouse **Madeleine St-Pierre**. On verra rapidement ses descendants s'éparpiller partout en Nouvelle-France dès la 3e génération : Chambly, Vaudreuil, Soulanges, Maskinongé, Île-Jésus, Montréal, le comté de Champlain, L'Estrie et aux Etats-Unis.

Ce **Charles (R-III) Ancelin**, fils de Philippe (R-II) Ancelin et Madeleine St-Pierre, était le frère de **Joseph (R-III) Ancelin**, marié à **Marguerite Ménard**, celui qui s'est engagé à plusieurs reprises pour aller faire la traite des fourrures dans les « Pays d'en Haut ». Charles, était aussi le père de **Michel (R-IV) Ancelin**, baptisé à Kamouraska en 1769 et marié à Félicité Brisard-St-Germain, s'est établi à Masquinongé et leur fils, **Hercule (R-V) Asselin**, est allé vivre à l'Île-du-Grand-Calumet vers 1836 et y a épousé **Henriette Robillard**. **Charles (R-III) Ancelin** est aussi le père de **Charles (R-IV) Ancelin** marié à **Madeleine Ayotte**, dont les descendants ont émigré dans le comté de Champlain et en Abitibi. Des voyageurs-nés ces Ancelin ! Et on n'a pas fini d'en découvrir à leur sujet, quand on découvre que de leurs descendants sont devenus des Estler et Hesler.

## Sources :

- 1- BÉRUBÉ, Beauvais - *Rivière-du-Loup, Lointains commencements longs cheminements* - Rivière-du-Loup.
- 2- FAUCHER-ASSELIN, Jacqueline - *Les Asselin, histoire et dictionnaire généalogique des Asselin en Amérique*, Sillery, 1981.
- 3- HUDON, Paul-Henri - *Les premiers habitants de la Seigneurie de Rivière-du-Loup*, L'Estuaire généalogique, automne 2005, p. 144-146. - *Les habitants de Rivière-du-Loup après la conquête, 1759-1775 (suite)*, L'Estuaire généalogique, automne 2003, p. 108-111. - *L'Îlet de Cacouna : les premiers occupants*, L'Estuaire généalogique, mars 1996, p. 14-17. - *Les Côté et les premiers habitants de l'Île-Verte*, L'Estuaire généalogique, été 2001, p.51-56. L'Estuaire généalogique est publié par la Société de généalogie et d'archives de Rimouski.
- 4- MICHAUD, Robert - *Guide patrimonial de l'Île-Verte* -Centre d'édition des Basques - Rivière-du-Loup - 1998.
- 5- MICHAUD, Robert - *L'Île-Verte, vue du large*, avec la collaboration de Gérard Filion - Éd. Léméac.

# Réflexion : vieux ou âgés ?

## VIEUX OU ÂGÉS ?

Comment se fait-il qu'avec la retraite,  
certains deviennent simplement « âgés », alors que d'autres deviennent « vieux » ?  
C'est parce qu'être âgé, c'est différent qu'être vieux.

Alors que l'âgé pratique le sport, la découverte, les voyages, le vieux se repose.  
Alors que l'âgé a de l'amour à donner, le vieux accumule les jalousies et les rancœurs.  
Alors que l'âgé fait des plans pour son futur, le vieux n'a que la nostalgie du passé.

Alors que l'agenda de l'âgé comprend surtout des lendemains, celui du vieux ne contient que des « hier »  
Alors que l'âgé apprécie les jours à venir, le vieux souffre du peu de jours qui lui restent.  
Alors que l'âgé fait des rêves en dormant, le vieux fait des cauchemars.  
Il n'est pas question pour moi, pour nous, d'être vieux.

Nous pouvons être âgés, peut-être, mais nous ne voulons pas être vieux,  
car nous avons tant d'amour à donner, tant de projets à réaliser,  
tant de choses à faire, que nous n'avons ni le droit ni le désir d'être vieux.

C'est ce que je vous souhaite, à toutes et à tous, pour ces prochaines années !

L'Association des Asselin accepte les gens âgés; pour les vieux, on fait enquête...  
et on les encourage à se maintenir âgés !

### Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles  
qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique,  
les sections contenant leurs renseignements personnels  
ont été retirées de la version électronique de cette publication.

# Pot-pourri généalogique

*Par Jacqueline Faucher-Asselin, m.g.a.*

## **Note importante:**

Dans le respect de la vie privée des membres des familles  
qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique,  
les sections contenant leurs renseignements personnels  
ont été retirées de la version électronique de cette publication.

## **Note importante:**

Dans le respect de la vie privée des membres des familles  
qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique,  
les sections contenant leurs renseignements personnels  
ont été retirées de la version électronique de cette publication.

## Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles  
qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique,  
les sections contenant leurs renseignements personnels  
ont été retirées de la version électronique de cette publication.

## Pot-pourri généalogique (suite)

## Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique, les sections contenant leurs renseignements personnels ont été retirées de la version électronique de cette publication.

**Sources:** <http://necrologie.cyberpresse.ca>. Merci à nos collaborateurs: Serge (Joliette), François (Val-des-Monts) et Lucie Asselin (Gatineau), Laurence Asselin-Chartier, Danielle Chartier, Nicole Labrie-Asselin et Marcel Sasseville.

## MESSAGE DE LAURETTE ASSELIN IACURTO

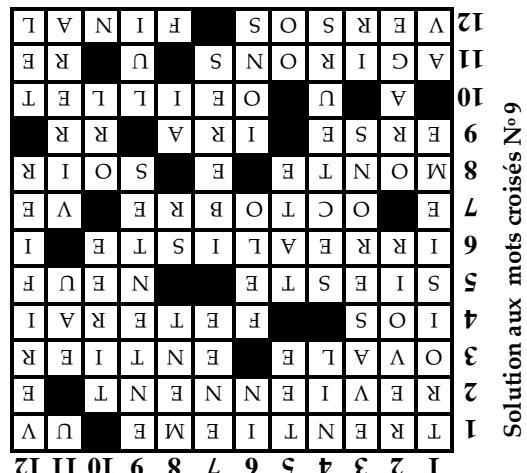
*Un petit-mot pour vous dire combien j'ai apprécié notre journée de ralliement des Asselin du 7 août dernier. J'y ai rencontré des gens gentils et aimables et des personnes très méritantes.*

*Je vous remercie personnellement pour tout le support et l'aide que vous m'avez apportés pour assumer mon rôle de Présidente d'honneur et pour l'hommage que vous m'avez rendu. La journée a été très agréable, la compagnie des gens également.*

Une vraie réussite pour les organisateurs.

*Sincèrement,*

Laurette Asselin Jacurto



## SOUVENIRS ET OBJETS PROMOTIONNELS

	<u>Qté</u>	<u>Membre</u>	<u>Non-membre</u>	<u>Total</u>
TRILOGIE DES ASSELIN DE LA NOUVELLE-FRANCE :	____ @	20,00 \$	40,00 \$/unité	_____ \$
ÉPINGLETTE ASSELIN :	____ @	5,00 \$	6,00 \$/unité	_____ \$
TABLEAU MAGNÉTIQUE AVEC CRAYON FEUTRE :	____ @	3,00 \$	4,00 \$/unité	_____ \$
OU 2 tableaux magnétiques pour :	____ @	5,00 \$	6,00 \$/ les 2	_____ \$
ARMOIRIES : ____ ASSELIN, ____ ANCELIN :	____ @	2,00 \$	3,00 \$/unité	_____ \$
ARMOIRIES de L'ASSOCIATION (nouveau) :	____ @	5,00 \$	6,00 \$/unité	_____ \$
REVUE « ASSELINformation » à l'unité (poste incluse) :	____ @	5,00 \$	6,00 \$/unité	_____ \$

Ajouter 4 \$ de frais de poste si le total est inférieur à 25 \$

**TOTAL :** \_\_\_\_\_ \$

NOM : \_\_\_\_\_ N° membre (\_\_\_\_\_)  
 ADRESSE : \_\_\_\_\_

NOTE : Faire le chèque à « ASSOCIATION DES ASSELIN INC. »

## BROCHURES ET JOURNAL DE FAMILLE

	<u>Qté</u>	<u>Membre</u>	<u>Non-membre</u>	<u>Total</u>
BROCHURE NO 1 (La mère aux cinq noms) :	____ @	8,00 \$	10,00 \$/unité	_____ \$
BROCHURE NO 2 (Les Asselin au Saguenay-Lac-St-Jean) :	____ @	8,00 \$	10,00 \$/unité	_____ \$
JOURNAL DE FAMILLE :	____ @	8,00 \$	8,00 \$/unité	_____ \$
EUSÈBE ASSELIN, marchand et seigneur de Lachenaie	____ @	12,00 \$	15,00 \$/unité	_____ \$
			<b>TOTAL :</b>	_____ \$

NOM : \_\_\_\_\_ N° membre : (\_\_\_\_\_)  
 ADRESSE : \_\_\_\_\_

NOTE : 1- Faire le chèque à « JACQUELINE FAUCHER-ASSELIN »  
 2- Pour les résidants aux U.S.A., ajouter 15% en dollars U.S.  
 3- Jusqu'à 30 \$, ajouter 4 \$ de frais de poste; pour plus de 30 \$, ajouter 5\$.

JE DEVIENS MEMBRE JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2011 Je suis parrainé par : \_\_\_\_\_

JE RENOUVELLE POUR L'ANNÉE 2011 (N° DE MEMBRE : \_\_\_\_\_)

NOM : \_\_\_\_\_ TÉL. : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Nom de fille de votre mère : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

COURRIEL: \_\_\_\_\_ SITE WEB \_\_\_\_\_

COTISATION :  MEMBRE À VIE : 300 \$,  MEMBRE 3 ANS: 85 \$,  MEMBRE 5 ANS: 130 \$

MEMBRE INDIVIDUEL OU FAMILIAL : 30,00 \$ PAR ANNÉE.

MEMBRE HORS CANADA : 1 AN 40 \$  3 ANS 115 \$  5 ANS 175 \$  MEMBRE À VIE 400 \$

CI-INCLUS UN CHÈQUE POUR LE MONTANT **TOTAL DE :** \_\_\_\_\_ \$

NOM DU CONJOINT : \_\_\_\_\_ Né le \_\_\_\_\_

NOM DES ENFANTS : \_\_\_\_\_ Né le \_\_\_\_\_

DE MOINS DE 18 ANS : \_\_\_\_\_ Né le \_\_\_\_\_

NOTE : La cotisation donne droit à la revue *ASSELINformation*.

Adressez à : ASSOCIATION DES ASSELIN INC., C.P. 10090, SUCC. SAINTE-FOY, QUÉBEC (QC) G1V 4C6



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de la Pointe-de-Sainte-Foy

*L'expertise à votre service*  
**418 653-0515**

**Siège social** 3455, boulevard Neilson, Québec (Qc) G1W 2W2

**Centre de services Saint-Denys** Gestion des avoirs 1033, route de l'Église, Québec (Qc) G1V 3W1

**Centre de services de la Colline** 3211, Chemin Sainte-Foy, Québec (Qc) G1X 1R3

**Centre de services du Faubourg Laudance** 3700, rue du Campanile, Québec (Qc) G1X 4G6

*L'autre voie*

**S VIE ASSELIN**

Magnétisme  
Relation Santé Cerveau  
Numérologie vibratoire  
Synergologie

tél.: 418-845-5085  
membre APPMQ et AQS

**ARÉNA**  
**FERNAND-ASSELIN**

255 Place Maurice-L.-Duplessis  
Trois-Rivières, QC G8Y 1H7  
Tel: (819) 379-8854

Email: arena.asselin@gmail.com  
Siteweb: www.arenafernandasselain.com

**Pour connaître tous nos temps de glace disponibles, veuillez visiter notre site web!**

**Desjardins**  
Caisse populaire  
du Piémont Laurentien

Réalisez vos rêves  
les plus fous !

**Vous avez des besoins spécifiques?  
Venez rencontrer nos professionnels!**

**2 places d'affaires pour mieux vous servir :**

1638, rue Notre-Dame  
L'Ancienne-Lorette Qc G2E 3B6

1095, boul. Pie-XI Nord  
Québec Qc G3K 2S7

**Un seul numéro : 418 872-1445**  
[www.desjardins.com/caisse-piemont-laurentien](http://www.desjardins.com/caisse-piemont-laurentien)

*Cet espace attend votre publicité.*

\* \* \* \* \*

*Pour plus de renseignements, communiquez  
avec un des membres  
du conseil d'administration.*

### Photos et illustration des pages couverture #1 et #4

Page couverture #1 : La carte de la seigneurie de la Rivière-du-Loup et la photo de la Maison Louis-Asselin ont été extraites du *Guide patrimonial de l'Île-Verte*, de l'auteur Robert Michaud.

Page couverture #4 : Faute d'espace dans la revue *Asselininformation* de décembre 2010, nous avons ajouté dans ce numéro, quelques reproductions de la collection de tableaux du peintre Francesco Iacurto, avec le consentement de son épouse Laurette Asselin Iacurto.

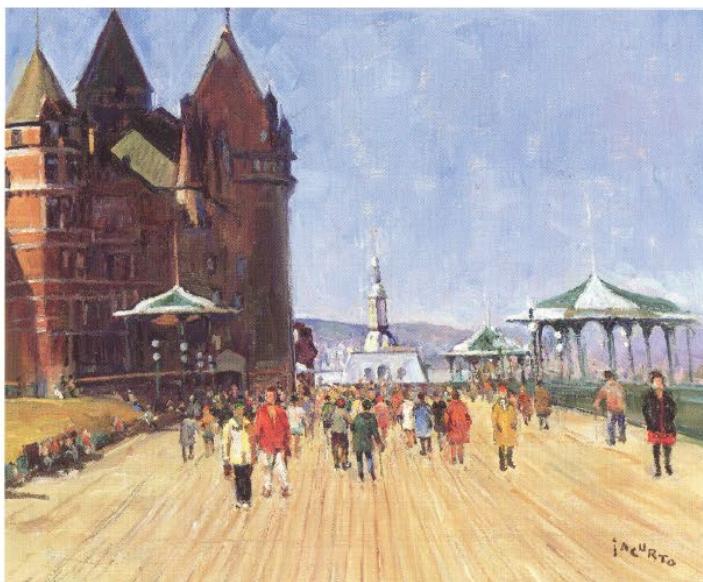
## Quelques reproductions tirées de la collection du peintre Francesco Iacurto



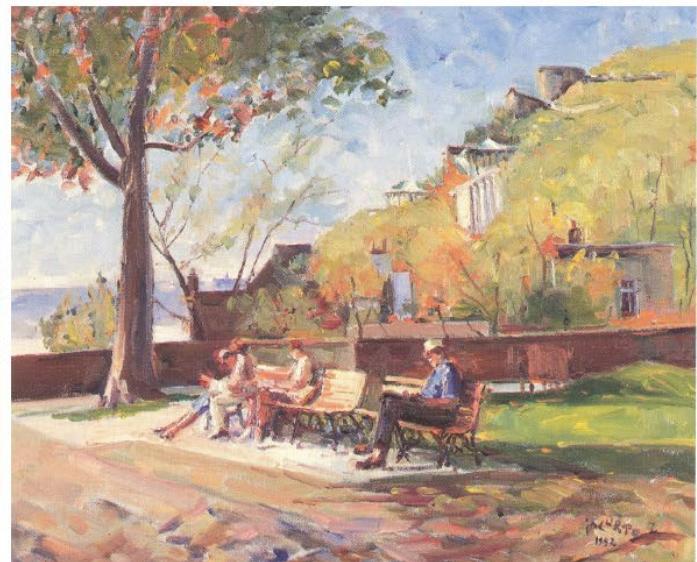
Québec vue de Lévis, 1946



Laurette Asselin, son épouse, août 1973



La terrasse à Québec



Parc Montmorency, 1992

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adressés à l'adresse suivante :

Fédération des familles souches du Québec

C. P. 10090, Succ. Sainte-Foy (QC) G1V 4C6

Veuillez livrer cette revue à:

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE